



Association de Classe Diam 24 one design

CR Réunion de bureau du CA et de la commission technique du 12/10/2018

Le 12 octobre 2018 à 18h00

Le CA de l'association de Classe Diam 24od s'est réuni sur Skype pour une réunion de bureau sur le thème des contrôles.

Etaient présents :

Claire LEROY Vice-Présidente

Julie BARRES Secrétaire

Vianney ANCELLIN Trésorier et représentant du chantier

Thierry DOUILLARD Membre associé et membre de la commission technique

Valentin BELLET Membre associé et membre de la commission technique

Absents :

Stéphane FRETAY Administrateur

Christian DULOT Président

Daniel SOUBEN Administrateur

Franck CITEAU Administrateur responsable de la commission technique

Pour rappel cette réunion fait suite aux mails de Vianney du 01/09/2018 et du 30/09 sur les points suivants repris pour l'essentiel et pour mémoire ci-dessous et qui ont servis d'ODJ à la réunion :

1- Contrôles 2018 :

2- Poids des équipages :

3- Code 0 Tour Voile 2019 :

4-Calendarier 2019 :

5-Questionnaire voiles 1819

Les points suivants ont été abordés :

1/ Règles de Classe :

Poids d'équipage :

Rappel dans les règles poids d'équipage fixé à un mini de 220 kg.

En 2018 : avenant voté pour baisser ce poids minimum d'équipage en 2018 à 210 kg



Motivation de cette baisse : permettre aux équipages exclusivement féminin et aux équipages « jeunes » plus légers de rejoindre la série.

Il faut décider en 2019 :

- Renouvellement de l'avenant 2018 et maintien pour une année supplémentaire d'un poids mini d'équipage à 210 kg.
- Afin d'analyser pour une deuxième année la pertinence de ce choix et à qui il sert réellement.
- Modifier les règles de classe et fixer définitivement un poids minimum d'équipage à 210 kg

Il est convenu que la décision doit être prise très rapidement afin de permettre aux équipages de se projeter sur la saison 2019 avec cet élément.

Le point est discuté. Les avis sont partagés : Claire LEROY évoque la difficulté des équipages jeunes et féminin pour parvenir au poids mini

Vianney ANCELLIN lui évoque le fait que si des équipages étrangers arrivent sur le circuit cette limite basse peut créer d'un réel avantage ou désavantage pour certains teams.

Valentin BELLET explique que cette limite minimum a finalement servie à des équipages qui n'était pas féminin, mais qu'il n'est pas contre

Thierry DOUILLARD et Daniel SOUBEN y sont opposés à renouveler les 210Kg

- Décision prise : mettre en place un Doodle dès semaine 42 afin de recueillir le vote du CA qui décidera ou non du renouvellement de cet avenant pour une année supplémentaire. Une fois la décision prise elle sera donc diffusée à l'ensemble des adhérents sans attendre AG 2018
- 1^{er} choix : 220 ou 210
- 2^{ème} choix : modification définitif des 210 dans les règles.

Vianney n'est pas favorable à descendre le poids, encore moins définitivement

2/ Les contrôles :

Les efforts fait par la classe et ADH pour écrire le « guides des contrôles » ainsi que la formation faites auprès de contrôleurs de classe en de la rédaction du Guide de formation ont permis de mettre en œuvres des contrôles sur l'avant saison.

Les contrôles mis en place sur le TFV 2018 ont très bien fonctionné. (Joueur officiel FFV : Jean-Luc LAURENT, Michel MOYOU).

Souhait de pouvoir compter sur la même équipe de contrôleur en 2019.

Des demandes sont faites pour proposer des contrôles supplémentaires : pesée de mât et de coque centrale.

Le point de vue à ce sujet. Le protocole de pesée de ces pièces existe dans le guide des contrôles.



C'est le contrôleur qui décide en opportunité les contrôles qu'il souhaite faire. Pas nécessaire d'imposer ces contrôles systématiques d'autant que pour la coque centrale il faudra faire démonter pas mal de chose.

Sur le barème des pénalités suite aux contrôles en cas « d'infractions aux règles » : Il faut que l'un des membres du CA porte ce projet à mener avec la FFV qui ne s'en saisie pas.

Il faudra s'y attaquer très rapidement si on souhaite une mise en place en 2019.

3/ Code 0 et grand Genaker :

Demande d'ASO de mettre en place sur le TFV2019 le code 0.

Suite au recueil des avis des Team, bcp conviennent que cette modification de grément va augmenter les budgets.

Il y a les coureurs qui raisonnent pour eux, ils sont pour, en oubliant le contexte tant financier que pratique.

La vraie question : que cela va-t-il réellement apporter au sponsor ?

Quel est l'intérêt sur le plan sportif ?

Comment faire pour que les propriétaires ne soient pas lésés par ce choix qui impose un investissement.

Comment gérer les classements avec et sans code 0 ?

Est-ce que les voiles seront prêtes dès le début de la saison (SATT en février 2019 ?

Le consensus qui se dégage semble être de reporter cette question à la saison 2020 pour assurer 2019 sans risque de cafouillage.

Vianney ANCELLIN propose d'en échanger avec ASO et de revenir rapidement vers la commission technique à ce sujet.

Pour rappel prix des éléments

		€ht	€ttc
Grément lac monotype complet 1819 (2 Voiles, Drisses, Emmag, Ecoute)	1	5 450,00	6 540,00
Voiles Monotype 1819 Lacustre: Code0 & Gen 46	1	4 100,00	4 920,00
Code 0 monotype Lac 27 m ² 1819	1	1 950,00	2 340,00
Grand Gennaker monotype Lac 47m ² 1819	1	2 350,00	2 820,00
Grément lac monotype Accastillage, sans voiles	1	1 500,00	1 800,00



4/Saison 2019 :

La proposition est faite à ASO de nommer Tour voile séries (les 5 régates préparatoires au Tour) est en cours. Elle permettra de donner plus de visibilité aux sponsors sur un temps plus long. Les 5 régates concernées seraient : GPGM, GPA, GPG, GPEN et Normandy Cup.

Il faudrait prévoir le calendrier de régates bien avant l'AG de fin d'année afin de permettre aux coureurs de prévoir et de vendre (pour les Team) leur programme de navigation à l'avance.

5/ Questionnaire Voiles 2018 2019 :

Il est proposé par les voiliers les corrections suivantes pour compenser les défauts que l'on a pu trouver aux nouvelles voiles :

GV : North s'engage à remettre l'anneau de drisse à la bonne place et enlever du rond de guindant sur les voiles prochainement produites.

Pour les voiles déjà utilisé et pour ceux qui le souhaite il apporte la modification pour un budget de 200 €.

Foc : pas de modification, il reste tel qu'il a été livré en 2018.

Cette proposition est refusé le Foc et la gv 2019 sera à l'identique.

Il est demandé à Vianney de relancer un AO dès le mois de mai 2019.

Genaker : All Purpose propose de relever le point d'écoute, de le remettre comme l'ancien et d'enlever la bordure. Cette modification est faisable sur tous les génakers déjà livrés. Nous n'avons pas encore de budget de leur part pour cette modification. Il parle de 80 €.

2 Genaker modifié seront disponible pour essai à la « catagolfe ». Il faudra ensuite acter ce que l'on fait pour les Genaker actuels.

Prochaine réunion : mercredi 24 octobre à 18h

« AG 2018 : AG se déroulera dans une salle sur la mezzanine du Hall 1 pendant le « Nautic » le samedi 8/12 de 14h/16h00